

## Ségolène Royal favorable à une sortie du nucléaire d'ici 40 ans « maximum »

3 avril 2014 / Camille Martin (Reporterre)



**La nouvelle ministre de l'Ecologie est favorable à une sortie du nucléaire et à l'abandon du projet de stockage de déchets nucléaires à Bure. Ainsi qu'à un moratoire, ou nouvelle enquête publique, à Notre Dame des Landes.**

---

Le nouveau premier ministre a désigné Ségolène Royal comme **ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'énergie**.

M<sup>me</sup> Royal avait pris des positions critiques sur le **nucléaire et sur le gaz de schiste**.

**Elle s'était déclarée favorable à un moratoire sur Notre Dame des Landes.**

En 2011, elle répondait à un questionnaire de Greenpeace et se déclarait :

- favorable à une sortie du nucléaire « à échéance de 40 ans maximum » ;
- pour l'abandon du projet EPR de Penly ;
- contre la mise en chantier du surgénérateur Astrid ;
- pour l'abandon du projet de stockage de déchets nucléaires à Bure ;
- pour l'interdiction de l'exploration des gaz de schiste ;
- favorable à l'écotaxe, mais « en veillant à ce que les alternatives soient renforcées pour ne pas aboutir à une simple augmentation des coûts » ;
- favorable à une nouvelle enquête d'utilité publique sur l'aéroport de Notre Dame des Landes ;
- favorable à la limitation de vitesse à 120 km/h sur les autoroutes ;
- favorable à la réduction de 30 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020 ;
- favorable à l'obligation de rénovation thermique des bâtiments existantes ;

- penser que les énergies renouvelables pourraient constituer la majorité du mix énergétique français en 2030.

- *Document à télécharger :*



---

**Lire aussi :** [Manuel Valls en faveur des OGM, mais prudent sur le nucléaire](#)

---

**Source :** Camille Martin pour *Reporterre*.

**Photo :** Ségolène Royal arrive au ministère de l'Écologie, le 2 avril (twitter).

- Emplacement : Accueil > Editorial > Info >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Segolene-Royal-favorable-a-une-sortie-du-nucleaire-d-ici-40-ans-maximum>